



## Attestations d'hébergements multiples

-----  
Par AdamM15426

Bonjour,

Je suis hébergé de manière provisoire chez un ami pendant quelques mois. J'ai aujourd'hui besoin d'un justificatif de domicile pour certaines procédures administratives. J'ai donc besoin d'une attestation d'hébergement de la part de mon ami. Cependant, ce dernier en a déjà rédigé une pour une troisième personne avec qui nous logeons (pour les mêmes raisons). Ma question était donc de savoir s'il était possible une personne de fournir deux attestations d'hébergement à deux personnes différentes pour un même logement ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse,  
Bonne soirée !

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

Mais oui c'est possible... à condition que ce soit vrai.  
Une fausse attestation peut lui causer des ennuis...

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Il peut héberger autant de gens qu'il veut, donc s'il a deux amis qui vivent bel et bien chez lui, il peut leur fournir à chacun une attestation sans souci. Comme le dit Yapasdequoi, il ne risque des ennuis que s'il fait des faux ou s'il est dans une situation illégalement : sous-location sans autorisation, location non déclarée...